

COMMUNE DE LARNAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 18-12-2013

L'an deux mil treize et le dix huit décembre à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Roberton G, Chirouze H, Delhome JC, Coldepin P, Revol C, Reynaud J, Reist-Picard J, Belle JC, Gros D

Mme Gautier-Foucry S

Etaient excusées : Mme Girard P a donné procuration à Mr Delhome JC

Mme Bosc L a donné procuration à Mr Coldepin P

Etait absent : Mr Claude S

I-APPROBATION DERNIER CM

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-Avenant RD 241

-value sur le marché de la RD241 d'un montant de 24 057€, report de la réfection après travaux de viabilisation.

B-Demande de subvention DETR pour projet d'assainissement au quartier des massonnières.

C-Renouvellement convention médiathèque Drôme des collines.

D-Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor.

E-Renouvellement du contrat d'entretien avec la société Paccard pour l'entretien des clôches de l'église.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

-Mr le Maire donne lecture d'un courrier de la directrice académique de l'éducation nationale concernant l'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée scolaire 2014, un avis favorable est accordé par Mme L'inspectrice de l'éducation à la proposition qui avait été faite.

-Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 5 janvier 2014 à 11H30.

Le Maire

M.Osternaud

